

6 – 1

La veille en éducation routière repose sur le suivi des textes officiels, des revues professionnelles et des plateformes spécialisées, diffusé ensuite aux équipes par e-mail, affichage et réunions pédagogique.

Dispositif de veille.

Sources réglementaires : Mobilians, revu, des circulaires de la sécurité routière et des communications des services préfectoraux.

Évolution des métiers et compétences : suivi des publications professionnelles telle, que la Tribune des Auto-écoles nous y sommes abonné depuis 1994.

6 – 1

La veille en éducation routière repose sur le suivi des textes officiels, des revues professionnelles et des plateformes spécialisées, diffusé ensuite aux équipes par e-mail, affichage et réunions pédagogique.

Dispositif de veille.

Sources réglementaires : Mobilians, revu, des circulaires de la sécurité routière et des communications des services préfectoraux.

Évolution des métiers et compétences : suivi des publications professionnelles telle, que la Tribune des Auto-écoles nous y sommes abonné depuis 1994.